

# Compte rendu de la RÉUNION PLÉNIÈRE du COREVIH-OCCITANIE (2018/3)

## Du 14 décembre 2018

**Présent(e)s :** Dr Hugues AUMAITRE ; Dr Béatrice BROCHE ; Dr Jean-Michel CABOT ; Carole DAMIEN ; Jérôme DERRIEN ; Dr Milagros FERREYRA ; Sophie JEAN ; Dr Mickaël LORIETTE ; Franck MARCE ; Cyril MARTIN ; Guy MOLINIER ; Alexandre NIETO ; Dr Nadia RACHEDI ; Pr Jacques REYNES ; Dr Vincent TRIBOUT ; Noëlle TARDIEU ; Laurent TRIN-DINH

Marie BISTOQUET (Coordination médicale Est) ; Sandra LAGARRIGUE (TEC Toulouse) ; Isabelle LEPAIN (Animatrice Territoriale) ; MEFTAH Nadia (Data-Manager) ; Pascale PELLECUIER (Secrétaire) ; Laetitia PINHEIRO (TEC Perpignan) ; Nathalie TOURRETTE (Coordinatrice régionale territoriale) ; Frédérique SEBASTIANI (TEC Montpellier)

**Excusé(e)s :** Dr Dominique BASTIDE ; Dr Brigitte CABANAT ; Dr Pierre DELOBEL ; ; Pauline FROMENT ; Dr Laure GRELLET ; Jean-Sylvain GUILLET ; Fabienne HARLET ; Pauline LANSALOT MATRAS (coordination médicale Ouest) ; Dr Didier LAUREILLARD ; Dr Gabrielle LAURENCIN ; Franck MARTIN ; Dr Alain MAKINSON ; Dr Fadi MEROUEH ; Dr Véronique MONIEZ ; Nadia Fatima MOUZAIA ; Sébastien PARNEIX ; Dr Éric PICOT ; Dr Nathalie SPENATTO ; Dr Anne STRATEMAN ; Michel THIRIET ; Laurent WILMANN-COURTEAU ; Marie-Claude WEY ;

**Absent(e)s :** Dr Christian AQUILINA ; Dr Isabelle BASSE-FREDON ; Dr Margueritte BAYART ; Dr Frédéric BELOT ; Dr Kévin BERTRAND ; Dr Serge BOULINGUEZ ; Magalie DESFORGES ; Dr Marc DELAVASSIERE ; Monique DOUGUET ; Robin DREVET ; Pr Pierre DUJOLS ; Véronique DUMAS ; Stéphane FABRE ; Richard FABRE ; Yves FERRARINI ; Dr Camille FOURCADE ; Hélène FREDJ ; Dr Marie-Pierre GABENS ; Dr Philippe GABRIE ; Dr Valérie GARNIER ; Dr Marie-Françoise GAU ; Cyrielle GILLES ; François GAYE-PALETTE ; Dominique GERARD ; Fabienne GODARD ; Dr Emmanuelle GODEAU ; Sonia GONZALES ; Dr Jean-Charles GROS ; Pr Éric HUYGHE ; Françoise IMBERT ; Dr Cyril JAUME ; Dr Dominique JEULIN-FLAMME ; Dr Michel LAVERGNE ; Dr Georges LE FALHER ; Dr Guillaume MARTIN-BLONDEL ; Dr Françoise MEHU-PARANT ; Antoine METE ; Dr Sophie METIVIER ; Dr Martin MICHAUD ; Josiane MOUALEK ; Dr Marius MULARCZYK ; Dr Anne NARBONI ; Etienne NORMAND ; Mélanie OLIE-CENATIEMPO ; Dr Valérie PALLURE ; Brigitte PACTON ; Elodie PLISSONEAU ; Dr Jean-Michel POMIES ; Françoise PRIDO ; Dr Laurent PRUDHOMME ; Dr Marie-Christine PUCHEU ; Éric RAJA ; Dr Marie-Josée RENAUDIE ; Julien RIOUST ; Dr Isabelle ROUANET ; Sylvie RUFFIE ; Yann Idriss SALEHI ; Vincent SAUCOURT ; Dr Stéphane SIRE ;

**Invité(e)s :** Thibaud AYMERIC (ARS OCCITANIE) ; Muriel AZEMA (CeGIDD ALBI) ; Pierre BELALBRE (CeGIDD Carcassonne) ; Sabrina BELKACEM (CADA ESPERAN'THAU) ; Yohan BRUN (AIDES) ; Benoit CLAVEL (ARC EN CIEL) ; Guillaume CHRISTOPHE (CeGIDD Montpellier) ; Catherine CHOMA (ARS OCCITANIE) ; Pierre DELALBRE (CeGIDD Carcassonne) ; Florence DE TARONI ( CeGIDD Montpellier) ; Daniel DULYS (aides) ; Dr Carine FAVIER (Coordination médicale) ; Brigitte GABRIEL (CeGIDD Perpignan) ; Emmanuel GARCIA (ENIPSE) ; Patricia GIRBAL ( CeGIDD SETE) ; Jonathan HERADES ( AIDES) ; Hugo INCIGNERI (AIDES) ; Françoise MONTPEYROUX (CeGIDD Béziers) ; Fanny PETIT ( ARAP RUBIS) ; Elisabeth PONS ( Mairie de TOULOUSE) ; Delphine RONCALLI (Centre hospitalier Albi) ; Caroline SIX (CIRE Occitanie) ; Nicolas SOLERES (Mairie de Toulouse) ; Cyril ROUSSEAU (CIRE Occitanie) .

**1. Introduction du Président du COREVIH (Jacques REYNES). Présentation de la nouvelle coordinatrice régionale et territoriale (Nathalie TOURRETTE) et de la nouvelle coordinatrice médicale Est (Marie BISTOQUET)**

**2. Approbation du compte rendu des assemblées générales du 25/01/2018 et 27/06/2018**

Le quorum n'est pas atteint. Les comptes rendus seront soumis au vote lors de la prochaine réunion plénière.

**3. Données épidémiologiques : Dr Cyril ROUSSEAU (CIRE Occitanie) et Nadia MEFTAH (COREVIH Occitanie)**

Compte rendus disponibles sur [www.chu-montpellier.fr/fr/corevih/le-corevih-occitanie/rubrique assemblees plenières](http://www.chu-montpellier.fr/fr/corevih/le-corevih-occitanie/rubrique-assemblees-plenieres).

**Situation épidémiologique et prévention du VIH et des IST en Occitanie :**

Les chiffres de nouvelles découvertes de séropositivité de 2017 n'ont pas pu être produits en Occitanie. La mise en place de la déclaration électronique obligatoire (E-DO) a entraîné des difficultés techniques de déclaration. Dans la déclaration électronique E-DO 2, il y a 2 déclarations séparées (Biologistes et Cliniciens) par rapport à la déclaration papier, ce qui complique le processus. Une organisation au niveau local, entre biologistes et cliniciens, est à trouver.

C. ROUSSEAU remercie les CeGIDD pour les déclarations effectuées des cas de syphilis. Stabilisation sur les deux dernières années au niveau régional et national.

J. REYNES rappelle qu'il existe des difficultés d'approvisionnement des traitements de la syphilis ainsi que de nombreuses récidives qui sont traitées par les médecins généralistes, ce qui entraînent une perte d'information du nombre de cas.

**PrEP en Occitanie :**

1 200 personnes mises sous PrEP fin 2018 en Occitanie. Il est trop tôt pour évaluer l'impact sur les nouvelles contaminations. Un travail de monitoring est à réaliser.

J. REYNES indique avoir reçu le retour de l'Enquête DGS sur la PrEP. Les données de personnes sous PrEP en Occitanie seront mises en ligne sur le site du COREVIH. Il remercie tous les prescripteurs pour leur participation à cette enquête dans des délais très courts.

V. TRIBOUT précise que la mise en place du logiciel Cupidon dans tous les CeGIDD d'Occitanie va permettre de collecter des données qualitatives et quantitatives d'où l'importance de bien remplir le dossier dans le système informatique.

Guy MOLINIER fait remarquer que certains services arrivent à saturation au niveau des consultations de PrEP et que la montée en charge de la PrEP se fait à moyens constants.

T. AYMERIC répond que l'évaluation de la volumétrie des consultations en septembre 2017 a permis d'attribuer des moyens spécifiques pour les deux centres les plus concernés (Toulouse et Montpellier). L'examen des éléments d'activité de 2018 permettra d'actualiser les nouveaux besoins des services en moyens humains et financiers.

**4. Retour diagnostic : Madame Catherine CHOMA (Directrice de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé Occitanie) et Thibaud AYMERIC (Chargé de programme IST-VIH Hépatites)**

Mme CHOMA précise que le retour du diagnostic populationnel a déjà fait l'objet d'un retour par mail (mail du 04 octobre 2018). Plusieurs propositions de ce diagnostic figurent dans le cahier des charges de l'appel à projets dédié aux associations. Son cahier des charges doit être transmis au COREVIH en fin de semaine

prochaine pour avis, avec demande de retour pour le 18 janvier 2019. Les associations auront jusqu'au 15 mars 2019 Pour y répondre.

La mise en œuvre des projets retenus est attendue à partir du 1er avril 2019 et se traduira par un CPOM.

G. MOLINIER précise que les coupes financières suite à l'appel à projets ne sont pas acceptables.

Mme CHOMA souligne que l'enveloppe financière de l'AAP sera identique au total des dotations attribuées en 2018 et que l'ARS a vocation à financer des interventions au regard du périmètre et des priorités inscrites dans le Projet régional de santé.

## **5. Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : fiches actions, budget, critères d'évaluation du COREVIH - Nathalie TOURRETTE – Coordinatrice régionale et territoriale**

N. TOURRETTE présente les annexes financières du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2019 du COREVIH Occitanie, signée le 28 novembre 2018 entre l'ARS, le CHU de Montpellier et le COREVIH Occitanie. Elle détaille les sommes allouées à chaque établissement et commente les poste de dépenses prévisionnelles. Elle précise que le projet du COREVIH est évalué sur 25 actions. Le Comité est tenu de restituer à l'ARS pour le 31 mars 2019, un rapport final dans lequel figureront un certain nombre d'indicateurs prédéfinis. La liste et le calendrier de restitution intermédiaire de chaque document sont précisés dans l'annexe 3 du contrat.

G. MOLINIER précise que l'intitulé de l'action n°22 n'a pas été modifié.

T. AYMERIC répond que le document était déjà trop engagé dans le circuit des signatures, mais que la modification a été précédemment validée et sera introduite dans la rédaction de l'avenant 2019 du contrat.

## **6. Réflexions sur les commissions**

J.REYNES propose que le mode de fonctionnement actuel des commissions soit modifié. Il s'agit peut-être d'en réduire le nombre et d'en regrouper certaines autour de thèmes plus précis et transversaux avec l'objectif de fonctionner en groupe de travail.

## **7. Questions diverses**

Fin de séance 17h00.